OCOM M407.01 – DISCUTER DES OCCASIONS D'INSTRUCTION DU NIVEAU DE QUALIFICATION QUATRE

1. **Rendement** :Discuter des occasions d'instruction du niveau de qualification quatre

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) le document sur les objectifs de rendement (OREN) et les objectifs de compétence (OCOM) des occasions d'instruction de niveau de qualification quatre,

      (2) de la supervision, et

      (3) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme** : Le cadet doit :

   a. discuter de l'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris :

      (1) l'instruction commune, et

      (2) l'instruction propre à l'élément aérien;

   b. discuter de l'instruction complémentaire du niveau de qualification quatre ; et

   c. discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Diriger une activité pour identifier les occasions d'instruction obligatoire de niveau de qualification quatre, y compris : a. l'instruction commune aux éléments Marine, Armée et Air des OCC, incluant : 1. le service communautaire, 2. le leadership, 3. la forme physique et le mode de vie sain, 4. les sports récréatifs, et 5. le tir de précision avec la carabine à air comprimé, 6. les connaissances générales des cadets, 7. l'exercice militaire, et 8. les techniques d'instruction;	Activité en classe	10 min	A0-096 A3-064

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	b. l'instruction propre à l'élément Aviation, y compris : 1. la familiarisation avec les FC, 2. les sujets en aviation, 3. l'aérospatiale, et 4. la survie pour équipage de vol.			
PE2	Identifier les occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre.	Exposé interactif	10 min	Voir les remarques au paragraphe 11 (a).
PE3	Discuter des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.	Discussion de groupe	5 min	

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	5 min
b.	Activité en classe :	10 min
c.	Exposé interactif :	10 min
d.	Discussion de groupe :	5 min
e.	Durée totale :	30 min

6. **Justification** :

   a. Une activité en classe a été choisie pour le PE 1, parce que c'est une façon interactive de stimuler l'esprit et l'intérêt des cadets.

   b. L'exposé interactif a été choisi pour le PE 2 pour initier les cadets aux occasions d'instruction complémentaire de niveau de qualification quatre et susciter leur intérêt pour celles-ci.

   c. Une discussion de groupe a été choisie pour le PE 3, parce qu'elle permet aux cadets d'interagir avec leurs pairs et de partager leurs connaissances, leurs expériences, leurs opinions et leurs sentiments à propos des occasions d'affectation à un poste de leadership à l'escadron de cadets.

7. **Documents de références** :

   a. A0-096 OAIC 11-04 Directeur - Cadets 3. (2007). *Aperçu du programme des cadets*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A3-064 OAIC 51-01 Directeur - Cadets 3. (2008). *Aperçu du programme des cadets de l'Air*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d'instruction** :

   a. du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d'entraînement,

   b. les documents sur les OREN et les OCOM de l'instruction de niveau de qualification quatre, et

   c. du ruban.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

9. **Matériel d’apprentissage** : Les documents sur les OREN et les OCOM de l’instruction de niveau de qualification quatre.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

    a. Consulter le plan d’instruction annuel de l'escadron pour obtenir les occasions d’instruction complémentaire de niveau de qualification quatre dans le PE 2.

    b. Cet OCOM doit être enseigné le plus tôt possible dans l’année d’instruction. Consulter l'exemple d'horaire qui se trouve au chapitre 2, annexe C.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.